Territoire Isérois

HAND'ISERE

APF France handicap

ISSN 2609-6269

AUTOMNE 2021

AAH : STOP à la dépendance financière dans le couple !

Contacts - Bon d'adhésion

Une équipe de délégation

Directrice Territoriale des Actions Associatives
Claire COTTE

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO

Agents Associatifs : Thierry ROLLAND
Diane DELAYE

Chargé de mission communication :
Cyril LELY

Chargées du Développement des Actions Associatives / réseau bénévoles :
Charlène MOINE
Lorène CORMORAND

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET
Agent Associatif : Muriel SANITAS

Blog APF France handicap :
http://dd38.blogs.apf.asso.fr/

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS (Représentante)
Sophie VILLE (Suppléante)
Chloé CACAUD
Gontrand LIOT
Victor MENEGHEL (Suppléant)
Sylvie PELISSIER
Léonie ROGER
Sophie TOURNE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS

Suppléante : Léonie ROGER

Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS : 06 70 95 76 72

Fontaine, Sassenage :

Monique COURBIN : 04 76 26 73 69

Accueil Standard

Anne-Marie	Christian	Nathalie
Amandine	Jérôme	Thierry

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous

Merci à eux !

Handisère / Sortie tous les 3 mois
Saisie PAO: Cyril LELY, Diane DELAYE
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

APF France handicap

Bon d'adhésion 2021

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) — DHNA20+A2F22 — 47 €

OU

2 ☐ adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) — DHFN20 — 25 €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

2020/21 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

SOMMAIRE

Actualités et informations p.4

Vie associative p.6

Evènements p.11

Loisirs P.12

Opération ressources p. 15

Nouveau format de Hand'Isère p16

Débat Citoyen p.17

Agenda p 18

Nous vous accueillons à la délégation départementale

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble

Téléphone : **04 76 43 13 28**

E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne

Téléphone : **04 74 85 71 09**

E-mail : **dda.38@apf.asso.fr**

Blog APF France handicap : http://dd38.blogs.apf.asso.fr/

EDITORIAL

#Pouvoir vivre dignement, c'est la base !

La saison estivale terminée, nous reprenons nos activités. Avec l'allègement des contraintes sanitaires nous pourrons organiser nos actions associatives plus aisément.
Dès cette rentrée, la mobilisation nationale pour la déconjugalisation de l'AAH est un enjeu majeur pour le respect de l'autonomie et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Plus de vingt associations signataires nous ont rejoint. Nous suivrons de très près les débats politiques sur ce sujet.

Le nouveau Conseil Départemental a été installé fin juillet. Madame Delphine Hartmann a été nommée vice-présidente de l'autonomie et des handicaps, nous envisageons de la rencontrer lors de l'arrivée du nouveau directeur de la Maison De l'Autonomie (MDA), en octobre prochain. Nous l'avons invitée à notre Assemblée Départementale qui se déroulera le 9 octobre où nous vous attendons nombreux et où vous pourrez vous exprimer librement.

Toujours politiquement, à l'approche de la campagne des élections présidentielles et législatives, nous enverrons aux candidats notre plaidoyer visant à changer les politiques sur le handicap. Nous souhaitons aussi rencontrer les candidats qui se présentent sur le territoire.

Pour conclure cet édito, notre projet associatif « pouvoir d'agir, pouvoir choisir » vous donne toute la liberté de vous exprimer c'est ce que nous nous efforçons de faire avec Claire Cotte car **la place des adhérents est prépondérante et indispensable.** N'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous solliciter.

Profitez des paysages magnifiques de l'automne et de ses couleurs chatoyantes.

Chantal VAURS

Claire COTTE

Pascale Ribes, nouvelle présidente d'APF France handicap

Pascale Ribes a été élue à la présidence d'APF France handicap lors du Conseil d'administration de l'association qui s'est tenu le vendredi 11 décembre 2020. Elle succède ainsi à Alain Rochon.

Particulièrement attachée au respect et à l'effectivité des libertés et droits fondamentaux et sensible aux enjeux européens et internationaux, Pascale Ribes s'inscrit dans la continuité de l'action menée par l'association et se mobilise pour construire une société inclusive et solidaire : « *Depuis près de 90 ans, APF France handicap agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. Être aujourd'hui sa présidente est une chance pour, avec tous les acteurs de l'association, nos partenaires associatifs et politiques, faire en sorte que les personnes en situation de handicap et leurs proches aient réellement une place et un avenir dans notre société. Notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" sera notre guide pour les années à venir.* »

Titulaire du diplôme de juriste conseil en entreprise, d'une Maitrise en droit et d'un DESS en droit des affaires, Pascale Ribes a débuté sa carrière professionnelle comme juriste dans un cabinet d'avocats puis responsable des contrats dans une entreprise d'import-export. Elle a également dispensé des cours dans plusieurs universités et notamment à la faculté de Droit de Montpellier dans le cadre du Master 2 "Droit et Santé" et du Diplôme Universitaire "Environnement juridique et social de la personne handicapée".

Adhérente de l'association depuis 20 ans, Pascale Ribes siège au Conseil d'administration d'APF France handicap depuis 2005, au sein duquel elle a respectivement été vice-présidente puis secrétaire d'APF France handicap. Au sein du Conseil, elle a occupé la fonction de co-présidente de la Commission Défense et Promotion des Droits et Libertés.

Militante associative de longue date, fervente défenseure des droits humains, Pascale Ribes est actuellement conseillère de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), au titre du CFHE (Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes), au sein de laquelle elle préside la Sous-commission "Racismes, discriminations et intolérance", vice-présidente du CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) et présidente de la commission Compensation du handicap et ressources du CNCPH, vice-présidente du CFHE et trésorière de la FIRAH (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap).

Déclaration publique à l'attention du Président de la République

- Pascales Ribes formule, au nom de tous les adhérents de l'association, à l'issue de l'Assemblée générale d'APF France handicap une déclaration publique à l'attention du Président de la République.

« Monsieur le Président de la République,

A la suite de notre assemblée générale du 26 juin 2021, nous exprimons notre très forte consternation à l'issue du vote du 17 juin à l'Assemblée nationale sur la question de la déconjugalisation de l'AAH.

Ce vote porte une atteinte grave à nos droits fondamentaux. Les personnes en situation de handicap vivant en couple ne peuvent pas vivre toute leur vie en totale dépendance financière à l'égard de leur conjoint/conjointe, concubin/concubine ou pacsé.

Depuis plusieurs mois, de nombreuses personnes ont témoigné de l'indignité humaine de leur situation.

En outre, votre gouvernement n'a pas permis aux députés de défendre leurs amendements, ce qui est un déni de démocratie et cela, d'autant plus que de nombreux parlementaires avaient rencontré des personnes directement concernées.

Monsieur le Président de la République, avec nos adhérents, nous tenons à vous faire part de notre détermination pour que les ressources du conjoint/de la conjointe ne soient plus prises en compte dans le calcul de l'AAH. C'est pour cela que nous venons de décider d'organiser une journée nationale de mobilisation le 16 septembre prochain avec des rassemblements dans toute la France.

Lors de votre allocution à la Conférence nationale du handicap le 11 février 2019, vous aviez fixé un objectif : « permettre à chacune et chacun de vivre une vie digne, une vie libre » ; « continuer à aller sur le chemin de l'allocation digne pour toutes les personnes en situation de handicap » ; « l'ouverture des nouveaux droits pour les personnes en situation de handicap : le droit de se marier, de se pacser, de divorcer ».

Nous vous prenons encore au mot.

Si vous êtes à l'écoute des Françaises et des Français, si vous considérez que les personnes en situation de handicap sont des citoyennes à part entière, vous saurez entendre notre voix et agir dans le sens de la justice sociale pour toutes et tous.

Nous comptons sur vous. »

Cette déclaration sera diffusée sur les réseaux sociaux dès la fin de cette AG et adressée au Président de la République dès le début de la semaine prochaine.

#Pouvoir vivre dignement. C'est la base !

Jusqu'au 12 octobre, restons mobilisés !

- Aux côtés d'acteurs de la société civile, APF France handicap poursuivra sa mobilisation, notamment lors des prochaines discussions qui se tiendront en 2ème lecture au Sénat, le 12 octobre : il est plus que temps que le gouvernement entende enfin la voix des personnes en situation de handicap et de la société civile. C'est en agissant ensemble que la justice sociale, la reconnaissance et l'effectivité des droits fondamentaux pourront enfin être pris en compte.

AAH : STOP à la dépendance financière dans le couple !

POUR LA DECONJUGALISATION DE L'AAH

Journée de mobilisation nationale - 16 septembre 2021

Imaginez que l'on calcule votre salaire en fonction de celui de la personne avec laquelle vous êtes en couple, qu'on le baisse ou le supprime si votre conjoint ou conjointe gagne trop... Ce serait inacceptable !

C'est ce que vivent les personnes en situation de handicap.

Lorsqu'elles se déclarent en couple et que l'une des deux perçoit l'allocation adulte handicapé (AAH), les revenus de l'autre sont pris en compte dans le calcul de cette allocation.

Les conséquences sont désastreuses :
- La personne en situation de handicap se retrouve placée dans une situation de dépendance vis-à-vis de son conjoint ou de sa conjointe.
- Elle n'a pas droit à des ressources personnelles.
- Son existence en tant qu'individu autonome est niée.
- Elle est fragilisée car la situation de dépendance financière peut entraîner de la maltraitance voire des violences.

Les personnes concernées et les associations dénoncent depuis des années cette injustice.

Mais, malgré la forte mobilisation des personnes concernées, des associations, de personnalités de la société civile et l'implication de nombreux parlementaires, le gouvernement ne nous a pas entendus.
Il est encore temps d'agir pour supprimer cette injustice !

Le 16 septembre 2021, nous sommes mobilisés en interassociatif partout en France :

- Pour le respect des droits et de la dignité des personnes et la reconnaissance de leur citoyenneté ;
- Pour faire entendre la colère des personnes en situation de handicap, de leur famille et de la société civile mobilisée face à cette injustice sociale ;
- Pour que l'individualisation de l'AAH soit définitivement votée dans le cadre d'un processus parlementaire démocratique.

Soutenez-nous ! Relayez nos messages sur les réseaux sociaux

Lire l'appel interassociatif* à manifester et voir les actions locales sur apf-francehandicap.org

#AAH16septembre #DéconjugalisationAAH

*APF France handicap, Aides, Asei, CFPSAA, Collectif Alerte, Collectif Handicaps, Santé Mentale France, FFDys, Fisaf, Fnath, France Assos Santé, Ligue des Droits de l'Homme, Sidaction, Unanimes, Unapei, Uniopss, Vaincre La Mucoviscidose, Valentin Haüy, Voir Ensemble.

Mme Hartmann, nouvelle élue chargée du handicap au Conseil départemental

Mme Delphine HARTMANN , infirmière de formation, a été élue maire de la petite ville de Dolomieu le 28/06/2020 et ce jusqu'en 2026. Elle vient d'être élue conseillère départementale pour un mandat de six ans. Jean-Claude Barbier, président du Conseil Départemenatl lui a confié la 13ème Vice Présidence en charge de l'autonomie et des handicaps.

Elle est également présidente de la CDAPH (Commission des Droits et l'Autonomie des Personnes Handicapées) tandis que la vice présidence est assurée par un représentant de l' ADIMCP (Association des Infirmes Moteur Cérébraux et polyhandicapés).

Mme Hartmann est aussi présidente du Bureau de la Commission Départementale de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). Nous espérons que les propositions des groupes de travail recevront une bonne écoute de sa part.

Nous constatons avec regret que Mme Hartmann n'est que la 13ème Vice Présidente alors que l'action sanitaire et sociale (insertion, autonomie et le handicap). est de la compétence **obligatoire** du Conseil Départemental. En effet, la loi du 27 janvier 2014 désigne le département comme "chef de file" en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

Nous avons invité Mme Hartmann à notre Assemblée Départemantale du 9 octobre 2021 afin de faire connaissance avec elle..

Vous trouverez ci-dessous les 58 nouveaux conseillers départementaux ::

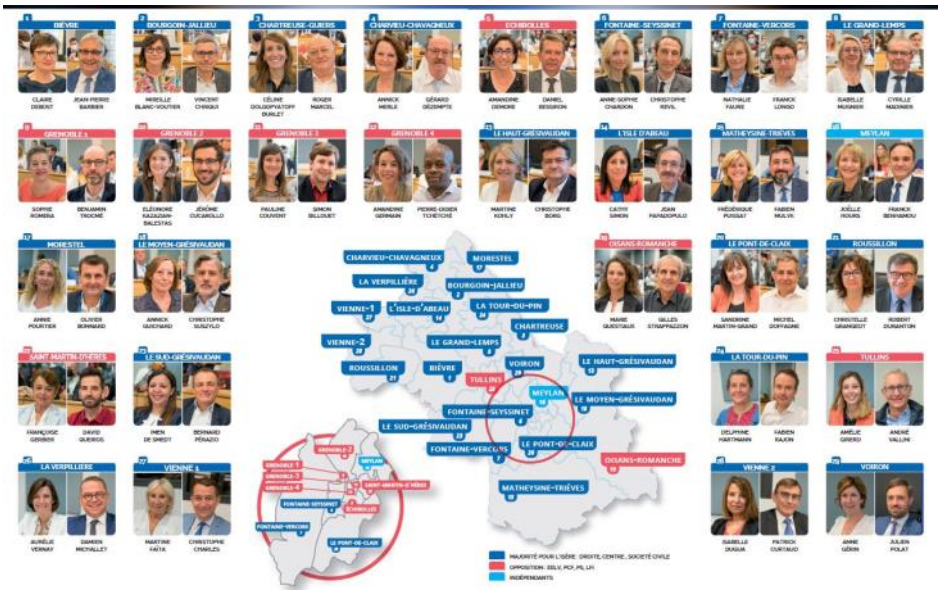

Retours sur les Conseils APF de Département (CAPFD) et les groupes de travail du1er semestre 2021

Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,…) .

Conseil APF de Département (CAPFD)

Accessibilité des commerces grenoblois :
En lien avec le conseiller national Accessibilité, le CAPFD a décidé d'engager une démarche juridique à l'encontre d'un commerce grenoblois ne respectant pas ses obligations légales d'accessibilité.

Accessibilité des permanences parlementaires : une demande de conformité d'accessibilité a été adressée à toutes les permanences parlementaires avec requête de transmission des documents justificatifs (ADAP, registre public d'accessibilité, dérogation).
De même que pour les permanences parlementaires, une demande a été adressée à tous les sièges des partis politiques présents en Isère.
A ce jour, nous avons reçu une réponse positive d'un sénateur et trois députés. Aucune réponse n'a été réçue concernant les permanences des partis politiques.
Une relance sera faite aux parlementaires et partis politiques n'ayant pas encore répondu.

Mobilisation déconjugalisation AAH : pour répondre à l'apppel à la mobilisation générale lancé par Pascale Ribes en clôture de l'Assemblée Générale, le CAPFD a décidé d'adresser une demande de rendez-vous au Préfet et d'organiser une conférence de presse, le 16 septembre à 15h à la délégation. Des adhérent(e)s partageront leur vécu sur les conséquences dans leur vie quotidienne de la conjugalisation de l'AAH.

« Opération premier contact »
Le projet consiste à prendre contact une fois par trimestre ou une fois par semestre avec les nouveaux adhérents afin de mieux les connaître, de créer du lien et de les impliquer dans les actions de l'association. Des temps de rencontre dénommés "Café rencontre" seront organisés par les membres du CAPFD afin d'accueillir les nouveaux adhérents.

Formation référent Handi-Droits Une formation à distance " HANDI-DROITS, REFERENTS TERRITORIAUX" est proposée aux personnes intéresssées. Cinq élus se sont inscrits.

Le CAPFD se réunit chaque premier mercredi du mois (hors vacances scolaires). Si vous êtes intéressés pour y participer, nou serions heureux de vous rencontrer. N'hésitez pas à contacter Chantal Vaurs (chantal.vaurs@apf.asso.fr).

Groupe accessibilité : transport aérien Saint Martin-le-Vinoux Fontaine

Visiste à l'Alpe d'Huez

Nous nous sommes rendus à l Alpe d'Huez sur invitation du SMMAG avec d'autres associations (AVH,AFM,CTDHED) pour expérimenter les cabines de la station qui ressemblent aux futures cabines de la liaison par câble Saint Martin-le-Vinoux -Fontaine. Visite très intéressante et instructive, nous avons été guidés par les professionnels de l'entreprise POMA et les techniciens du SMMAG. Nous avons pu vérifier l accessibilité de ces cabines, émettre plusieurs avis et recommandations qui je l'espère seront retenus lors de la future réalisation.

Encore merci pour cette journée très instructive et nous nous sommes promis de nous revoir lors des futurs travaux . Nous avons d'ores et déjà fait parvenir au SMMAG les préconisations et observations suivantes :

Aménagement intérieur des cabines : la configuration avec des banquettes amovibles d'un seul tenant ne permet pas la circulation dans la cabine (montée et descente) des passagers piétons en présence d'une personne en fauteuil ou d'une poussette. Elle ne permet pas non plus le retournement du fauteuil. Il faut donc privilégier les strapontins individuels.

Montée/descente des cabines : le temps d'arrêt complet des cabines en station de 13 s est trop court pour une sortie en marche arrière des fauteuils électriques. Le chronométrage réalisé sur place (vidéo disponible à la demande) est de 55 s.

La facilitation de la rotation des fauteuils exige deux aménagements : un miroir en position basse face à la porte, pour contrôler la giration des roulettes, une bande de guidage peinte au sol, à l'instar de ce qui existe dans les camionnettes aménagées de la SEMITAG.

Une matérialisation sur le quai de la zone d'arrêt (couleur et marquage podotactile) facilitera la préparation à la montée des usagers mal voyants.

Un signal sonore d'arrivée et d'arrêt de la cabine informera les personnes malvoyantes.

Information / communication : le transport par câble est un équipement nouveau pour les usagers de la Métropole Grenobloise. L'information à sa bonne utilisation sera donc essentielle pour une gestion fluide des montées et descentes des passagers.

Afin que tous les usagers puissent avoir accès à cette information, nous préconisons :

- L'installation d'une boucle sonore
- Des informations écrites sur des supports aux couleurs contrastées
- Un affichage en mode Facile à Lire et à comprendre

Prise en charge des passagers : afin de gérer les conflits d'usage et de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, il est indispensable que les agents du SMMAG qui seront présents sur les quais soient formés aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap moteur, visuel, cognitif et auditif.

Des préconisations complémentaires pourront être apportées lors de la visite de la cabine réelle à Fontaine le 6 octobre prochain.

Groupe parentalité

Le café parent a tenu un stand au pôle couple enfant en décembre 2019 lors de la journée mondiale du handicap.

Nous avons organisé deux temps d'échanges et de témoignages en mai 2021 auprès des élèves d'Ocellia (anciennement IFTS) afin de sensibiliser les futurs moniteurs/éducateurs au handicap :

→ 1er temps sur le thème de la vie affective, intime et privée en institution.

→ 2ème temps sur le thème de la parentalité des personnes en situation de handicap.

Il est d'ores et déjà prévu pour l'année 2021/2022 des temps de rencontre sur :

- La parentalité pour les futurs : Moniteur/Educateur (ME), Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et Educateur Jeunes Enfants (EJE), avec peut-être une possibilité de rencontre sur ce même thème avec les futurs Assistants Sociaux (AS).
- La vie intime, vie privée et vie affective avec les futurs : Moniteur/Educateur, Technicien d'Intervention Sociale et Familiale.

Nous sommes en train d'étudier la possibilité de mettre en place une rencontre sur le thème de la citoyenneté.

Ce café est un espace : d'échanges, de soutien, d'entre-aide, de partage, de convivialité et de travail.

Notre prochain café se tiendra le 22 novembre 2021 si vous désirez vous inscrire merci de contacter Christel au 04 76 43 13 28 ou par mail christel.dirago@apf.asso.fr.

Lancement d'une nouvelle permanence à Bourgoin-Jallieu

Dans le souci de plus de proximité avec nos adhérents du secteur de Bourgoin-Jallieu, nous leurs avons proposé un temps de rencontre et d'échanges le 14 septembre après-midi. Les échanges ont fait ressortir des besoin d'accompagnement pour l'accès aux droits, de la mise en réseau pour ne pas rester seul face à son handicap ou à celui de ses enfants et des souhaits d'activités de loisirs.

Ce rendez-vous va devenir régulier. En effet, de telles rencontres auront désormais lieu tous les deuxièmes mardis du mois de 14h à 16h place Nelson Mandela à Bourgoin-Jallieu.

Contact : Sophie Gonnet, 06 73 72 53 19

Forum des associations

La délégation présente au forum des associations de Grenoble

Le samedi 4 septembre, nous avons eu le plaisir de participer au forum des associations organisé par la ville de Grenoble. Ainsi, faire connaître notre association et nos actions ! Et surtout, informer, renseigner et échanger avec les visiteurs. Un grand merci aux adhérents et salariés mobilisés sur cette journée.

Le Forum de la Solidarité aura lieu à Vienne le samedi 2 octobre 2021. Nous serons présents !

1001 façons d'être bénévole !

La délégation est à la recherche de bénévoles afin de poursuivre ses projets ! Il y a mille et une façons d'être bénévole à APF France handicap. Chacun peut trouver ce qui lui convient le mieux, en fonction de ses envies, de son temps et de ses compétences qu'ils souhaitent partager !

De nombreuses missions vous attendent : sensibilisation scolaire, organisation et participation aux évènements, aide pour les sorties extérieures et activités à la délégation, conduite des véhicules… Il y a du choix pout tout le monde !

Si vous souhaitez en savoir plus sur les missions de bénévolat, contactez Lorène Cormorand ou Charlène Moine au 04 76 43 13 28.

Repas de Noël : vendredi 10 décembre 2021 de 19 à minuit

La délégation a le plaisir de vous convier à son repas de Noël le vendredi 10 décembre à 19h00, à la salle des fêtes d'Echirolles pour une soirée dansante !

La musique sera assurée par un DJ et le repas par l'ESAT de Pré-Clou. Les gestes barrières seront évidemment de la partie !

Le pass sanitaire est obligatoire. A fournir, au plus tard, 48h à l'avance. Sans cela, aucune inscription ne sera prise en compte.

Les tarifs pour la soirée, tout compris :

- adhérent APF France handicap : 22 €/personne,
- non adhérent : 27 €/personne,
- enfant moins de 12 ans : tarif unique : 12 €

Vous pouvez d'ores et déjà vous **inscrire** et ce jusqu'au **15 novembre**. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Lorène Cormorand ou Charlène Moine au 04 76 43 13 28.

A Grenoble

- **Une sortie bowling réussie !**

Pour clôturer nos activités du mois de juillet dernier, nous avons choisi de découvrir le bowling d'Echirolles. Découverte réussie pour l'ensemble des participants, qui ont pu, jouer et performer grâce aux équipements prévus pour les personnes en situation de handicap. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Nous ne manquerons pas de renouveler l'expérience !

- **Vercors Music Festival** (Autans Méaudre, 2, 3 et 4 juillet 2021)

Nous avons développé un partenariat avec le Vercors Music Festival pour sensibiliser et informer les participants au handicap avec la tenue d'un stand. Des adhérents ont pu participé aux concerts et faire de belles rencontres comme avec le chanteur Hervé ! Bravo à l'équipe d'organisation pour son travail pour rendre le festival accessible (scène PMR et toilettes adaptées). Rendez-vous l'année prochaine !

- **Fauteuil Tout Terrain (FTT)**: sensations fortes garanties lors des descentes en FTT cet été

A Vienne

Vélo rail à Dunières en Haute Loire

Le soleil était au rendez-vous pour cette sortie. Nous avons été enchantés par les paysages rencontrés le long de notre route dans le Pilat. Arrivés à Dunières nous avons pris le temps de savourer notre pique-nique.

Le moment du départ a sonné. Dans un premier temps le train nous amène au point de départ en remorquant les wagons. Puis après avoir installé les personnes à mobilité réduite et choisi les équipes de "pédaleurs" nous nous lançons pour le parcours en vélo rail riche en émotions.

Tout d'abord, la sensation de vitesse car nous pouvions rouler jusqu'à 35 kilomètres/heure. Un peu d'appréhension à la traversée des 2 tunnels, et le passage des 2 viaducs. Tout cela dans un paysage forestier magnifique.

Mini séjour à Beaune les 15 et 16 septembre

Quatre adhérents et quatre accompagnateurs sont partis pour 2 jours dans le Beaujolais avec au programme la visite des Hospices de Beaune, le jour d'arrivée. Pour le lendemain une visite de la ville clôturée par un apéro en terrasse suivi du déjeuner. Enfin avant le départ de fin d'après-midi, la visite des Moutarderies Fallot.

FAIRE FACE, C'EST QUOI ?

Faire Face c'est la référence sur le handicap, dans le monde des médias ! Avec son **magazine bimestriel**, comprenant un dossier thématique, des conseils et informations pratiques, Faire Face vous accompagne. Le site **faire-face.fr**, quant à lui, regroupe des actualités sur des thématiques variées (ressources, droits, emploi, santé...), et vous permet de rester informé·e au quotidien.

N'hésitez pas à vous abonnez pour être toujours informé !

En ligne : https://www.faire-face.fr/boutique/magazine ou en renvoyant le bulletin d'adhésion en page 2 de chaque numéro de Hand'Isère.

OPERATION RESSOURCES

- **Vente de chocolats de Noël : Financez notre projet pour 2022 !**

La délégation organise une vente de chocolats à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous avons le plaisir de vous proposer les chocolats Marlieu, chocolaterie iséroise située à Chimilin. Cette action nous permettra de financer notre projet « Développer la présence d'APF France handicap au sein des territoires de l'Isère ». La délégation souhaite poursuivre ses actions auprès des adhérents et personnes en situation de handicap présents dans les communes éloignées de Grenoble afin de rompre leur isolement et repérer leurs besoins pour agir.

Pour commander, il vous suffit de remplir le bon de commande ci-joint et le renvoyer avant le mercredi 10 novembre avec le règlement.

Les commandes sont à récupérer entre le 16 et 23 décembre à la délégation.

- **Une bourse aux tissus solidaire à Bourgoin-Jallieu**

La délégation organise une bourse aux tissus le vendredi 19 et samedi 20 novembre, de 9h à 18h, au local APF, situé sur le parking gratuit de la gare de Bourgoin-Jallieu.

En vente à 5€ le kilo, nos tissus de qualité sont parfaits pour vos projets de couture.

Si vous souhaitez des informations, vous pouvez contacter Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr.

UN NOUVEAU FORMAT D'HAND'ISÈRE

Chères adhérentes et chers adhérents,

Le comité de rédaction d'Hand'Isère réfléchit régulièrement à son évolution afin qu'il s'adapte au mieux à vos besoins. Partant du constat que le coût unitaire de *Hand'Isère* est élevé (5.75 € = valorisation du bénévolat + temps de travail salarié + coûts d'impression et d'envoi), nous souhaitons vous proposer de recevoir *Hand'Isère* en version numérique.

Il sera envoyé par mail sous forme d'un document en format pdf avec une possibilité de **lecture audio** du document.

Pour utiliser cette fonction, vous devez disposer d'Acrobat Reader DC. Un moteur de synthèse vocale doit être également installé sur votre ordinateur. Une voix que vous avez installée doit être sélectionnée dans Acrobat Reader. Le document doit être en outre accessible, sinon il n'est pas lu ou il est lu dans le mauvais ordre.

Pour vérifier vos paramètres dans Acrobat Reader :

1- Accédez à la boîte de dialogue **Préférences** d'Acrobat Reader en sélectionnant **Edition > Préférences**. Dans le volet de gauche, sélectionnez : lecture.

2- Dans le panneau de droite, décochez l'option **Utiliser la voix par défaut** et sélectionnez une voix dans la liste déroulante que vous avez vérifiée sur votre ordinateur. Cliquez sur **OK**.

3- Affichage / **lecture audio** /activer la lecture audio

Si cette possibilité, vous intéresse, merci de nous envoyer un mail à **dd.38@apf.asso.fr** afin que nous vous fassions parvenir le prochain numéro de *Hand'Isère* par mail.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Chantal VAURS, chantal.vaurs@apf.asso.fr ou Sophie VILLE, sophie.ville@apf.asso.fr.

La version papier sera, bien évidement, toujours disponible.

DEBAT CITOYEN APF France Handicap 2022 !

*Pour la première fois dans le cadre de l'élection présidentielle, APF France handicap lance une démarche de Débat citoyen sur le thème de la protection sociale : "**Protection sociale et solidarité, quel modèle social pour demain".***

Dans la prolongation de la contribution de l'association au « monde d'après » et en complément des notes politiques que nous publions, cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'association d'interpeller les candidat-e-s à l'élection sur des sujets de société au-delà des problématiques spécifiquement liées au handicap. Elle va nous permettre d'expérimenter une nouvelle forme de démocratie basée sur la délibération.

Pour cela, 104 citoyen-ne-s tiré-e-s au sort – dont la moitié parmi la population et la moitié parmi les adhérent-e-s d'APF France handicap seront invité-e-s à échanger ensemble pour formuler des propositions et imaginer les changements dont notre société a besoin concernant notre modèle de protection sociale.

Croiser les regards

La volonté de l'association APF France handicap est de croiser les regards entre des personnes en situation de handicap, impliquées personnellement ou professionnellement et des citoyen-ne-s plus éloigné-e-s de ces problématiques, mais concerné-e-s par ce sujet de société.

Ces échanges se feront à la fois en présentiel dans 13 départements en France - un par région (afin de limiter les déplacements*), mais également en visio-conférence, entre octobre 2021 et février 2022. Les 104 participant-e-s formuleront des recommandations et interpellations pour les candidat-e-s à la présidentielle qu'ils/elles leur présenteront début mars, lors d'un événement public.

Nous travaillons ce projet avec Missions Publiques (agence qui a organisé la Convention citoyenne pour le climat).

Le lancement de ces travaux va démarrer le 8 et 9 octobre prochains et se terminera début mars.

Le thème du Débat citoyen : "**Protection sociale et solidarité : Quel modèle social demain ?"**

Ce thème a été choisi par le conseil d'administration le 25 juin, à partir de plusieurs réunions de travail de la commission défense et promotion des droits et libertés, et plusieurs sujets évoqués. Ce sujet permet de prendre en compte notre contribution au « monde d'après » pour « une société plus juste, plus apaisée, plus durable fondée sur les droits humains » et les questions de territoire, de proximité.

* Pour notre Région, le débat se déroulera en Savoie.

A Grenoble

En raison de la situation sanitaire, nous avons un nombre de place limitée aux activités. Il est donc indispensable de s'inscrire. Selon l'évolution, nous pourrons être amenés à vous demander un pass sanitaire.

Mercredi 13 octobre : On déjeune ensemble ! Kebab, tacos ou falafel, on va se régaler !
Nous vous proposons de déjeuner ensemble en commandant notre repas au délicieux kebab « L'Orient Express ». Chacun pourra choisir ce dont il a envie.

Rejoignez-nous à 11h30 à la délégation pour passer commande (prévoir des espèces). Informations et inscriptions avant le mercredi 6 octobre auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr.

Mercredi 27 octobre : Chantons ensemble !
Venez avec votre plus belle voix pour chanter vos titres préférés ! Rendez-vous le mercredi 27 octobre à 14h30 à la délégation. Informations et inscriptions avant le mercredi 20 octobre auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr.

Mercredi 10 novembre : **Après-midi film**
Nous vous proposons de visionner un film culte accompagné d'une boisson chaude pour se réchauffer par temps d'hiver. Rendez-vous à 14h30 à la délégation. Informations et inscriptions avant le mercredi 3 novembre auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr.

Jeudi 25 novembre : **Soirée raclette**
Quoi de mieux, que de partager une raclette un soir d'hiver ! La délégation vous invite à partager un moment convivial le jeudi 25 novembre à 19h00 dans nos locaux.

Tarifs : adhérent : 10€, non adhérent : 13€.

Informations et inscriptions avant le jeudi 18 novembre auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

Mercredi 15 décembre : **Fêtons l'hiver !**
A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous convions à un goûter de Noël, le mercredi 15 décembre à 14h30 à la délégation.

Informations et inscriptions avant le mercredi 8 décembre auprès de Charlène Moine au 04 76 43 13 28 ou charlene.moine@apf.asso.fr

Sorties nature et loisirs du vendredi (avec Thierry)

Pour la reprise; pour toutes les sorties (sauf Ardèche et Annecy) le rendez-vous est à 9h30 à la délégation avec votre pique nique (s'il y a un restaurant, on vous le précisera la semaine précédente!). Le retour se fera à 17h ou 18h à la délégation (on vous le précisera la semaine précédente).

- **Vendredi 24 septembre** : sortie à la grotte Chauvet (Ardèche, 15 €). Sortie reportée et remplacée par une sortie à Grenoble de 10h à 14h (repas au restaurant à confirmer).
- **Vendredi 1 octobre** : sortie nature (Chartreuse, 10 €)
- **Vendredi 15 octobre** : sortie nature (Vercors, 10 €) ou grotte Chauvet (9h-18h)

Pour le mois de l'accessibilité en novembre, :

- **vendredi 19 novembre :** découverte de la boccia
- **vendredi 26 novembre** : découverte de la sarbacane
- **2 au 6 novembre** : soirée au festival du film de montagne de Grenoble (19h à 24h retour en minibus)
- **Décembre** : marché de Noël à Grenoble (repas au restaurant le Père Gras!) et Annecy (tartiflette, départ à 9h et retour à 18h)

L'ouverture des stations devrait nous permettre de reprendre les sorties en fauteuil ski en janvier 2022 !

➘ Les inscriptions aux sorties doivent se faire, **au plus tard la semaine qui précède la sortie**, par mail : thierry.rolland@apf.asso.fr ou par tél : 04 76 43 13 28

A Vienne

Pour toutes les activités et sorties inscription par e-mail : dda.38@apf.asso.fr ou par téléphone 04 74 85 71 09.

Septembre 2021

Aide au numérique : Vous avez des difficultés pour utiliser votre ordinateur, Ne vous inquiétez pas nous avons trouvé une solution ! Nous vous proposons un atelier individuel d'aide au numérique . Dès le mois de septembre les lundis après-midi sur rendez-vous.

AGENDAS

- **Jeudi 30 septembre** : visite du Safari de Peaugres. Départ de Vienne à 9h00 pour une belle journée au milieu des animaux.

  Pique-nique tiré du sac

- **Randonnée de printemps :** Cette année notre randonnée aura lieu exceptionnellement le : dimanche 26 Septembre 2021. 4 circuits sont proposés: 8, 14, 18 et 28 kms

Prix de l'inscription : Sous forme de don

Octobre 2021

- **Atelier Théâtre** : le lundi 11 Octobre nous reprenons l'atelier théâtre. Il aura lieu une fois par mois, dans nos locaux de Vienne les lundi de 14h30 à 16 heures.

Un bon moment de détente pour s'exprimer et lâcher prise !

- **Sortie au Bowling** : le **jeudi 14 Octobre** après-midi au bowling de Salaise sur Sanne Tarif : 6.50€ la partie .

Cette photo par

- **Visite du musée du théâtre de Guignol à Lyon**, : **Jeudi 21 Octobre** : suivie d'un repas au restaurant (à définir). Prix de l'entrée au musée : 5€ par personne.

- **Visite de la cité médiévale de Crémieu, jeudi 28 Octobre**. Sortie à la journée, repas au restaurant (à définir). Départ de Vienne à 9h30.

- **Reprise de l'atelier pastel** : nous allons remettre en place l'atelier pastel.

Dès confirmation de l'intervenante pour la date, nous en informerons les personnes intéressées. N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire !

- **<u>Et toujours</u>** Notre ***quiz qui défrise*** tous les mardis de 14h30 à 16h